

## Conseils sur les épreuves d'admissibilité :

Que ce soit pour l'épreuve de culture artistique ou de la rédaction de la note d'intention, veiller à la graphie, à l'orthographe et à la syntaxe.

La maîtrise de la langue n'est pas un élément accessoire pour ne pas dire marginal. Il s'agit au contraire de l'une des compétences partagées par les professeurs, toutes disciplines confondues, en tant que porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Relisez-vous avant de rendre votre copie !

### Extraits du rapport de jury 2017 par Christian VIAUX:

#### Sur l'épreuve de culture artistique:

##### ***Problématiser à partir des questionnements induits par le sujet***

Expliciter les termes du sujet, les mettre en tension, permet d'élaborer une introduction où sera défini avec finesse le contexte spatio-temporel des formes artistiques, circonscrit au filtre des notions plastiques adaptées au sujet.

La problématique se trouve dans le sujet dont les termes ne doivent pas être tronqués, mais déployés en vue de construire un devoir sous forme dissertée. Cette opération indispensable implique une hiérarchisation des idées grâce à un fil conducteur annoncé dans un plan clair. Une problématique est un questionnement qui n'amène pas la réponse « oui » ou « non », mais un ensemble des liens et d'articulations entre les différents problèmes posés par le sujet.

Problématiser, c'est explorer les relations entre différents problèmes. Dans la forme dissertée, il convient de resserrer peu à peu le propos (de l'idée générale vers une proposition plus délimitée), en s'appuyant dans la construction de son écrit sur le corpus des documents.

##### ***Développer une réflexion argumentée et étayée, soutenue par un écrit structuré et fluide ;savoir conclure***

Décrire et interpréter ne suffisent pas, il faut analyser sans paraphraser. Les composantes (formes, couleurs, matières...), l'éclairage, l'espace de présentation des œuvres révèlent des intentions, des partis pris qui ont du sens, une (des) signification(s) précise(s). S'interroger sur les formes plastiques et sur ce qu'elles sous-tendent constitue le cœur du travail du futur enseignant d'arts plastiques. Un travail sensible d'observation des œuvres en dehors de tout préjugé doit s'articuler à une pensée compréhensible, élaborée à partir de la pluralité des concepts artistiques. La forme démonstrative du discours ne doit pas s'appuyer sur des effets narratifs vagues, des inexactitudes, des approximations.

En bref, écrire c'est opérer des **choix** justifiés, organisés en fonction d'un questionnement précis. Il s'agit d'exprimer sa singularité, son regard et son expérience, même récente, sur le champ des arts et de la culture, nourri par un vocabulaire artistique spécifique et mesuré, avec une distance critique argumentée et sensible.

Du cheminement de cette réflexion découle une conclusion soignée, à laquelle il faut accorder le temps nécessaire avant relecture de l'ensemble. Elle permet d'effectuer la synthèse, de la démonstration en dégagant d'autres liens avec le sujet.

#### **Quelques conseils pour s'outiller et développer les compétences exigées dans le cadre de l'épreuve :**

##### ***Lire et analyser les termes du sujet***

- Problématiser : articuler les notions de la discipline des arts plastiques avec les termes du sujet à questionner.

- Lire attentivement les légendes des images, les références de la citation, et considérer le corpus documentaire comme un tout.
- Introduire une problématique ou du moins un questionnement dans l'introduction.
- Proposer un plan et s'y tenir.
- Séparer les paragraphes.
- Clarifier l'expression par des phrases construites et structurées du point de vue grammatical et syntaxique.
- S'appuyer sur des exemples concrets, précis, connus et justifiés.
- Citer des références dont on est sûr.
- Hiérarchiser ses idées pour mener un questionnement raisonné et argumenté, évitant ainsi les cheminements aléatoires.
- Rédiger une conclusion qui n'enferme pas le sujet dans le bilan des développements du devoir, mais ouvre des perspectives sur de nouvelles pistes de réflexion.
- Prendre le temps de relire son texte pour éliminer les erreurs d'orthographe et les problèmes de syntaxe.

### **Savoir regarder les œuvres**

Savoir regarder les œuvres, c'est se donner les moyens de **passer de l'expérience au savoir, et dans toutes situations**. Mobiliser sa sensibilité implique de saisir et tirer les fils pour voir quelles relations nous construisons avec les œuvres, les formes artistiques les plus hybrides, inscrites dans différents contextes en évolution constante. Les ressources du numérique sont immenses et riches de potentialités, mais la rencontre physique et l'expérimentation (mentale / psychique ?) avec des formes artistiques novatrices, ou avec des œuvres d'art appartenant au patrimoine culturel est à considérer, à évaluer, à réfléchir.

Voici quelques pistes, même si chaque personnalité construit son propre parcours de préparation au concours :

- **voir** des expositions et des spectacles dans les champs artistiques les plus diversifiés ;
- **regarder** des œuvres, dans des temps différents et à des moments différents ;
- **vivre** des expériences artistiques et culturelles (donc sociales) ;
- prendre des **notes picturales, graphiques, textuelles**, les reclasser en (suivant/alimentant ?) des problématiques, des questions, des paradoxes ;
- **explorer** sur le net les sites d'artistes, les manifestations artistiques et culturelles, les recueils d'artistes, les écrits d'esthétique, les galeries, les musées nationaux et internationaux, selon les axes de questionnement contenus dans les programmes ;
- **lire** les textes de pédagogie et de didactique, indispensables aux futurs enseignant.e.s en arts plastiques, dont les pratiques évoluent en regard des contextes artistiques, des centres d'intérêt artistiques et de domaines de prédilection (histoire de l'art, esthétique, écrits d'artistes, catalogues d'expositions, presse artistique, médias...) ;
- établir un « **carnet de concours** » composé de commentaires – même succincts, mais toujours précis – d'expositions, de réflexions, de questions... pour faire le point sur ce qu'il faut consolider, approfondir, s'approprier, en regard des programmes ;
- **échanger** avec d'autres (groupes de travail), avec des enseignant.e.s confirmé.e.s ;
- **écouter des conférences**, des **podcasts** sur des questions artistiques et de culture artistique

### **Sur l'épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention :**

Rappel :

L'épreuve prend appui sur une problématique issue des programmes du collège ou du lycée. Le candidat doit respecter les consignes d'un sujet assorti d'un dossier documentaire comprenant une sélection de documents iconiques et/ou textuels. Il réalise une production plastique bidimensionnelle impérativement de format grand aigle. Elle est accompagnée d'une note d'intention soumise à notation, de vingt à trente lignes, écrites au verso de la

production. La note d'intention a pour objet, d'une part de faire justifier au candidat les choix et les modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet, d'autre part de lui **faire établir des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes du collège et du lycée.**

15 points sont attribués à la production plastique et 5 points à la note d'intention.

**Une note d'intention évaluée sur 5 points**, régie par des consignes et des contraintes « Elle est accompagnée d'une note d'intention soumise à notation, de vingt à trente lignes contenues dans un format A4 (21x29,7 cm), **écrites directement** au verso de la production. La note d'intention a pour objet, d'une part de faire justifier au candidat les choix et les modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet, d'autre part qu'il établisse des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes du collège et du lycée ».

On ne répétera jamais assez que l'ensemble des éléments présentés dans cette épreuve, production plastique et note d'intention, servent à évaluer la potentialité du futur enseignant à assurer une fonction nécessitant la clarté des propos, l'énoncé d'intentions parfaitement définies, la justesse et la précision des mots employés, l'aptitude à observer, à analyser, à s'adapter à des situations nouvelles tout en restant cohérent.

### **Les liens aux programmes**

Nombreuses sont les notes d'intention qui ont envisagé des liens aux programmes. Mais malheureusement, la pertinence de ces liens est restée le plus souvent contestable, car anecdotique, voire sans lien avec le sujet.

Par ailleurs, rappelons que dans le cadre d'une épreuve qui se veut « pratique », on n'attend pas de pistes d'exploitation pédagogique. Le(la) candidat.e doit établir et justifier des liens possibles entre certaines entrées des programmes et le sujet qu'il vient de traiter dans une pratique plastique.

## **Extraits du rapport de jury 2018 par Patricia MARSZAL:**

Le jury doit pouvoir repérer lors de l'évaluation, différentes **capacités et compétences** comme :

- comprendre un sujet précis dans toutes ses dimensions.
- **se l'approprier et problématiser une question en lien avec les programmes de l'enseignement du collège et du lycée.**
- puiser dans les reproductions d'œuvres imposées des ressources de natures différentes qui semblent pertinentes aux regards d'intentions plasticiennes et sémantiques en lien avec la problématique envisagée
- faire état d'un sens de la mise en page qui atteste une connaissance des orientations contemporaines en matière d'organisation des espaces picturaux bidimensionnels,
- faire preuve d'une maîtrise plastique et technique avérée des moyens mis en œuvre

**La note d'intention a pour objet de justifier les choix et les modalités d'une pratique plastique en réponse au sujet, d'établir des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes du collège et du lycée et des connaissances spécifiques.**

Nous rappelons que la note d'intention doit rendre lisible le parti pris du candidat.

Revendiquer dans cette note d'intention des « maladroites », une « simplification extrême », une « épuration », un « style naïf », ou un « parti pris minimaliste » « voulus » ne suffit pas à

convaincre sans la réflexion, la qualité, la maîtrise plastique et technique du résultat quelle accompagne.

### **Les contenus de la note d'intention :**

Analyser le sujet pour développer ses intentions conduit à énoncer même brièvement **les contenus implicites et problématiques de la question issue des programmes.**

Énoncer la problématique que l'on a déduite, construite à partir du croisement des éléments pris en compte dans l'analyse du sujet, permet d'affirmer ses choix plastiques au service d'une intention explicite.

Une problématique doit énoncer des « visées » sous forme de question(s), que l'on va tenter de concilier à travers un parti affirmé qui se traduit visuellement.

L'enjeu est de situer, de commenter, d'analyser, d'explicitier sa démarche, de guider la perception, la lecture d'un travail abouti étayé par des références adaptées et **non de décrire ce que le jury est capable de constater de visu.** Cet exercice renvoie à un champ de compétences visé par les programmes d'arts plastiques : s'exprimer à partir de sa pratique, celle de ses pairs.

La note d'intention doit permettre au jury de révéler les intentions du candidat, de qualifier ses propositions plastiques, de confirmer ses analyses. Il ne s'agit pas de décrire de manière redondante ce qui apparaît déjà au travers de la production.

### **Extrait du rapport de jury 2019 par Patricia MARSZAL :**

Il est recommandé de débiter en prenant bien le temps de rédiger en amont la note d'intention, articulée à une trame analysant les documents de référence, de déterminer le cheminement de pensée :

- que désigne les termes du sujet proposé ?
- que vais-je extraire des documents et dans quel but ?
- quels moyens et opérations plastiques vais-je choisir et mettre en œuvre ?
- pour créer quels effets et quel sens ?

#### **La note d'intention :**

Le jury conseille aux candidats de respecter le cadre réglementaire : une note d'intention absente, signée, trop courte ou trop longue, ou qui n'est pas écrite directement au verso de la production se soustrait au cadre.

#### **Constats**

Pour rappel, la fonction de la « note d'intention » est d'explicitier la démarche du candidat, d'aider à la compréhension, confirmer ce qui est déjà sensible dans la production plastique, et donner des indications sur le traitement du sujet et **non de décrire les opérations plastiques.** L'ancrage dans les programmes d'enseignement atteste de l'appropriation par le candidat des enjeux qui les traversent dans une intention d'enseigner.

Nous rappelons la nécessité de soigner la graphie, la syntaxe, ou l'orthographe. S'agissant d'un recrutement de professeurs, la maîtrise de la langue française à l'écrit est indispensable. La capacité à se faire comprendre par autrui également.

#### **Méthodologie**

Le jury prend connaissance de la production plastique avant de lire la note d'intention.

**Sa lecture permet de contextualiser, de conforter la lecture de la production, de témoigner d'une pratique réflexive. À travers les choix énoncés, en termes de pratique et de références convoquées, elle expose un parti pris développé dans la proposition plastique.**